

«QAG - Accueil et suivi des mineurs étrangers non-accompagnés»

17/10/2017

La sénatrice de la Mayenne a présenté en juin dernier le rapport d'information « Mineurs isolés : répondre à l'urgence qui s'installe ». Les prises en charge des mineurs étrangers non-accompagnés ont augmenté, en passant de 8 500 à 13 000 entre 2012 et 2016. 25 000 prises en charges sont estimées cette année. Elisabeth Doineau tire la sonnette d'alarme : *« les départements sont dépassés, car ils ne sont plus dans leurs champs de compétences. Cela va jusqu'à mettre en danger leur mission historique de protection de l'enfance »*.

Trois problèmes demeurent dans la prise en charge des mineurs étrangers non-accompagnés : **l'hébergement**, avec une embolie de toutes les structures d'accueil ; **l'évaluation de la minorité**, avec les difficultés d'authentification et de dialogue avec les individus ; **l'accompagnement**, où se pose la question de proposer à ces jeunes une formation.

Elisabeth Doineau demande que *« l'Etat prenne ses responsabilités dans ce domaine. Les Conseils départementaux sont dans l'attente de mesures concrètes »*.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)